

## NOS P'TITES ASTUCES

### 10 CLÉS POUR UN EMBELLISSEMENT RÉUSSI

**V**

oici les 10  
clés pour un  
embellissement  
paysager réussi :

**1/ Constituez  
une équipe**, si vous voulez que  
votre action dure dans le temps.

**2/ Sachez ce que vous voulez** :  
quel est votre objectif ? Embellir  
votre environnement ou obtenir le  
label « Villes et villages fleuris »  
qui demande un investissement  
plus important ?

**3/ Soyez patient**. Les plantes ont  
besoin de temps pour grandir et

arriver à maturité pour  
donner le meilleur d'elles-  
mêmes.

**4/ Travaillez sur l'ensemble  
de la commune**. Ne mettez pas des  
fleurs partout, réfléchissez plutôt  
aux différents endroits stratégiques/  
lieux de vie de la commune et  
capitalisez dessus.

**5/ Maîtrisez votre fleurissement**  
pour ne pas vous laisser  
déborder par l'entretien de vos  
aménagements paysagers. Il vaut  
mieux en faire moins, mais avoir un  
résultat de grande qualité.

**6/ Soyez vous-même**. Adaptez  
votre valorisation paysagère à  
la nature de votre commune :  
champêtre pour un village ou plus  
urbaine pour une ville.

**7/ Ayez un environnement  
agréable toute l'année**. Il ne s'agit  
pas d'être joli juste pendant la  
période estivale. Pour le  
confort et le bien-être des habitants  
et des visiteurs, un embellissement  
tout au long de l'année est  
indispensable.

**8/ Ne manquez pas une  
opportunité « d'apprendre les  
fleurs »** et profitez de toutes  
les occasions et de toutes les  
personnes pouvant vous aider :  
parcs et jardins ouverts au public,  
fêtes des plantes, professionnels  
de l'horticulture et du paysage, etc.

**9/ Profitez du formidable réseau le club  
fleurissement** et Côte-d'Or Tourisme qui  
est à votre disposition, parce qu'on est  
plus fort à plusieurs.

**10/ Faites-le avec passion** : c'est  
l'ingrédient de la réussite !



### CHIFFRES CLÉS 2019

**1/ 322 communes** adhérentes  
au club fleurissement,

**2/ 66 villes ou villages** labellisés  
« villes et villages fleuris »,

**3/ Près de 300 jardiniers** formés  
à la valorisation paysagère et à  
la manière de bien conduire un  
fleurissement communal,

**4/ 35 communes** accompagnées  
dans leur démarche d'obtention du  
label,

**5/ 6 partenaires** fidèles,

**6/ 12 années** de labellisation  
« Département fleuri ».

**LA CÔTE-D'OR**  
label département fleuri



Cap sur 2022 !

